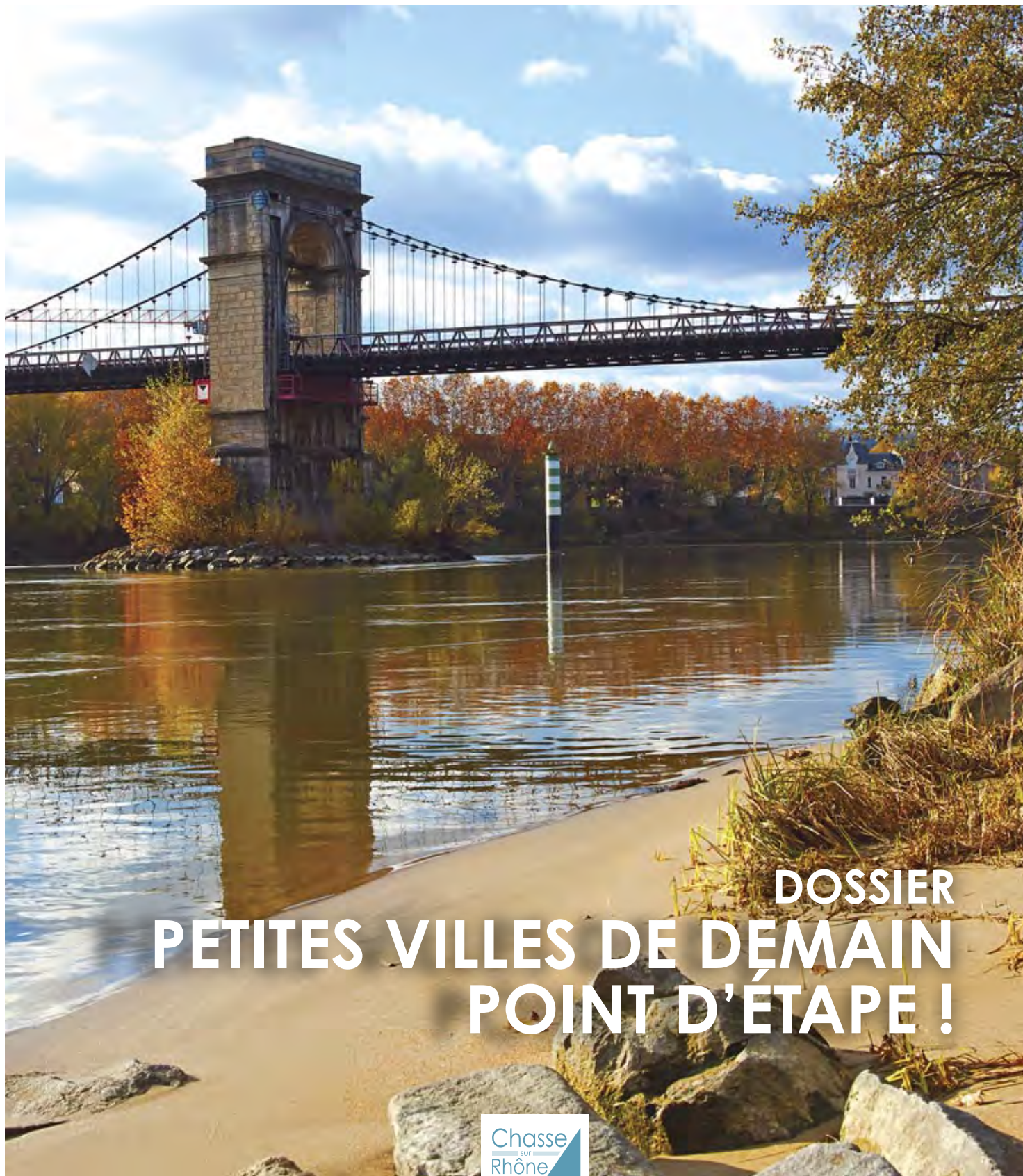


Le  
petit

# Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #17 - octobre 2024



## DOSSIER PETITES VILLES DE DEMAIN POINT D'ÉTAPE !

# NOUVEL ESPACE

## C.C INTERMARCHÉ CHASSE SUD



### SOMMAIRE #17

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-11 « Petites villes  
de Demain »

p 12 C'est voté

p 13-21

La vie de la commune

- Participation citoyenne
- Sécurité • vie scolaire •
- Santé - Solidarités • Cadre
- de vie • Travaux •
- Cimetière •

p 21 Courrier des lecteurs

p 23-28

La vie de nos associations

p 29-31 Pour infos

p 31 Etat-civil

p 32

Du côté de l'agglomération

p 33 Patrimoine

p 34 Tribunes

p 36 Agenda

**Mairie de Chasse-sur-Rhône**  
Place Jean Jaurès - CS 50004  
38670 Chasse-sur-Rhône  
Tél. 04 72 24 48 00

[www.chasse-sur-rhone.fr](http://www.chasse-sur-rhone.fr)

**Nouveaux horaires  
d'ouverture au public :**  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune  
de Chasse-sur-Rhône  
Tirages : 3 500 exemplaires  
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier  
Rédaction : pôle communication /  
Crédit photos : images couverture  
© Chasse-sur-Rhône / associations /  
freepick / Adobestock  
Conception/réalisation :  
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22  
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



### LE MOT DU MAIRE



**Christophe Bouvier**  
Maire  
Vice-président  
aux finances  
de l'Agglomération

Chers Chassères,

Pour chacun d'entre nous, la rentrée scolaire marque la nostalgie d'un été qui s'échappe et les perspectives d'une année prometteuse.

Encore une fois, cette année, les petits Chassères ont pu découvrir une nouveauté puisque la gestion de la cantine scolaire a été confiée à un nouveau gestionnaire. Celui-ci est présent sur le territoire de la commune et s'engage pour une alimentation de qualité, pour le plus grand plaisir des élèves.

Un changement qui ne se fait pas aux dépens du budget des familles puisque le bouclier tarifaire reste en place, avec des tarifs inchangés pour chacun des services scolaires (transport, cantine, périscolaire).

Cette rentrée 2024 a également commencé sur les chapeaux de roue pour la culture avec des journées du Patrimoine exceptionnelles, au cours desquelles plusieurs centaines d'entre vous ont fait le déplacement et ont pu découvrir un lieu inédit et inexploré de la Ville : les sous-sols du Château. Je tiens à ce titre à remercier tous les artisans de ce superbe rendez-vous culturel.

Le dossier de ce nouveau magazine est consacré à *Petites villes de demain*, et un point d'étape essentiel, plus de trois ans après la mise en œuvre de l'outil.

Grâce à ce dispositif, et au travail de l'équipe municipale qui s'enrichit quotidiennement de vos réflexions : la Ville change, et ça se voit !

A Chasse-sur-Rhône, nous tenons à utiliser toutes les facettes de *Petites villes de demain* pour contrôler le développement de la Ville qui grandit à toute vitesse, mettre fin au « laisser faire »,

**“Notre volonté  
d'agir, même  
au-delà des  
compétences  
municipales,  
avec une seule  
et unique  
boussole : servir  
l'intérêt des  
Chassères.”**

intégrer les services utiles aux habitants, et surtout embellir la Commune. Vous découvrirez donc les nombreuses avancées opérées et celles des mois et années à venir.

Parallèlement, vous avez pu vous rendre à la 4<sup>ème</sup> édition du Forum de l'emploi à la salle Jean Marion. Ce rendez-vous, devenu incontournable pour les demandeurs d'emploi du territoire, symbolise notre volonté d'agir, même au-delà des compétences

municipales, avec une seule et unique boussole : servir l'intérêt des Chassères.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de l'ensemble de votre équipe municipale.

Bonne lecture !

**Christophe Bouvier**  
Maire de Chasse-sur-Rhône

**Krys**  
J. TORRILHON  
P. Y GIROD

# RETOUR

EN IMAGES

## 1. FÊTE NATIONALE

Samedi 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, les Chassères ont profité d'un grand et majestueux feu d'artifice au complexe sportif Moleye.



## 2. - CINÉ-ÉTÉ

Lundi 8 juillet et jeudi 29 août

Plusieurs centaines de personnes ont assisté aux deux séances Ciné-été proposées par Vienne Condrieu Agglomération.



## 3. FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre

Les associations locales et les habitants se sont rencontrés à l'occasion du Forum des associations. Un rendez-vous idéal pour connaître l'étendue des activités proposées dans la commune.

## 4. JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

De nombreux curieux et passionnés d'histoire ont poussé les portes du Château pour découvrir les sous-sols qui ont été spécialement réhabilités à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



## 5. GOUTER DES SÉNIORS

Vendredi 20 septembre

Les aînés se sont retrouvés pour un moment convivial en cette rentrée. L'occasion d'échanger sur la période estivale et les vacances qui s'achèvent.

## 6. RENCONTRES DE QUARTIER

6, 14 et 20 septembre



Retrouvez les prochaines dates sur notre site [chasse-sur-rhone.fr](http://chasse-sur-rhone.fr)

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

# AGENDA

DES ÉLUS



## 1. Cérémonie et Fête nationale du 14 juillet •

Les porte-drapeaux, pompiers et gendarmes ont défilé aux côtés des élus et des associations jusqu'au Monument aux morts pour la fête nationale.

## 2. Cérémonie du 12 août •

La Ville a rendu hommage aux victimes civiles des bombardements alliés de 1944 aux côtés des anciens combattants et porte-drapeaux.



## 3. Rencontre d'une représentante du magasin ACTION •

Le magasin ACTION fait son arrivée en décembre à Chasse-sur-Rhône. A cette occasion, le Maire et Sandrine Renaud, adjointe, ont pu rencontrer l'une des représentantes de l'enseigne. L'occasion de préparer l'arrivée du magasin et de confirmer sa présence lors de la 4<sup>ème</sup> édition du forum de l'emploi.



## 4. Inauguration des sous-sols du château • Vendredi 20 septembre

Pour la journée du patrimoine, le Château de Chasse-sur-Rhône a ouvert ses portes pour un événement exceptionnel, mêlant histoire, culture et divertissement. Petits et grands ont pu partir à la découverte du patrimoine local à travers des visites guidées et libres, des expositions, ainsi que des ateliers et animations médiévales.



## 5. Visite de l'entreprise SIRA VEOLIA •

Le Maire a pu visiter l'entreprise SIRA pour faire part des demandes des habitants et échanger sur plusieurs sujets comme le traitement des eaux usées ou encore la pollution olfactive.





## PETITES VILLES DE DEMAIN, POINT D'ÉTAPE ! Qu'est-ce que c'est ?

Rappel

Initié par l'Etat fin 2020, le programme *Petites villes de demain* vise à soutenir et accompagner des communes de moins de 20 000 habitants, dans leur projet de revitalisation et de transformation, notamment face aux enjeux de transition écologique, d'amélioration du cadre de vie et de l'habitat ou encore de redynamisation du commerce. Chasse-sur-Rhône a été retenue à l'instar plus de 1 600 communes à l'échelle nationale, dont 14 communes iséroises.

En 2021, nous présentions le dispositif : 3 ans plus tard, faisons un point d'étape !

### LA CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES, DOCUMENT-CADRE DE PETITES VILLES DE DEMAIN

Après une phase d'études préalables, le programme d'actions s'est concrétisé par la signature fin 2022 d'une convention d'opération de revitalisation des territoires (O.R.T.), visant à retranscrire la stratégie territoriale retenue, mais aussi à garantir la cohérence d'ensemble du dispositif au travers des actions menées. Cette convention permet également de déterminer les périmètres et modalités d'intervention de chaque signataire dans le cadre des compétences et missions exercées par chacun (ex. : Vienne Condrieu Agglomération dans l'exercice de sa compétence sur la voirie).

Les co-signataires :

- L'État,
- Vienne Condrieu Agglomération,
- Le Conseil Départemental de l'Isère
- Le bailleur social Alpes Isère Habitat.



## LE CONTENU DE LA CONVENTION

Ce projet s'articule autour de cinq orientations concourant à la revitalisation de la commune :

- **N°1 - Renouveler Chasse-sur-Rhône** : le centre-ville, le quartier du Château et la Gare, en lien avec une offre de services, de commerces et d'équipements optimisés et/ou modernisés pour en faire une ville attractive
- **N°2 - Développer une offre de mobilité** durable et favoriser la pratique des mobilités actives
- **N°3 - Valoriser, protéger et rendre accessible** les lieux de nature et d'agriculture
- **N°4 - Qualifier, valoriser et rénover le paysage patrimonial** de Chasse-sur-Rhône, afin de préserver l'identité de la commune
- **N°5 - Adapter le tissu économique** de Chasse-sur-Rhône aux enjeux de la transition écologique et réduire l'exposition des Chassères aux nuisances et pollutions

Pour assurer la cohérence d'ensemble du programme *Petites villes de demain*, la commune de Chasse-sur-Rhône a décidé de traduire ces grandes orientations et les actions en découlant dans un plan-guide. Ce document graphique est une traduction cartographique des ambitions portées par les élus, et fixe les grands principes d'aménagement du projet urbain retenu. Il offre ainsi l'assurance d'un projet intégré et d'une cohérence de l'ensemble des actions.



Rencontre en Préfecture des 14 maires de l'Isère dont les villes ont été sélectionnées pour le programme *Petites villes de demain*, le 11 septembre 2024.

## UNE CONVENTION SUR 6 ANS, UN PROJET POUR 30 ANS

Le programme *Petites villes de demain* est conçu pour être calibré à la durée du mandat municipal, avec une échéance à l'horizon 2026. Toutefois, dans la cohérence d'ensemble et pour garantir la bonne réalisation des actions, le projet de revitalisation est construit sur une vision prospective à un horizon de 30 ans, visant à identifier la bonne trajectoire pour construire le Chasse-sur-Rhône de demain. C'est pourquoi l'ensemble des actions est phasé sur le long terme, entre actions prioritaires et actions à maturer.



## « Petites villes de demain » en action par thématique

### SUR LES ÉQUIPEMENTS

#### TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE PIERRE BOUCHARD

Cœur vivant de la commune, lieu de mixité sociale regroupant l'ensemble des élèves et des familles chassères, la transformation de l'école Pierre Bouchard est l'élément central de la revitalisation du centre-ville de Chasse-sur-Rhône. Après la phase des études ayant permis de déterminer précisément l'orientation souhaitée pour le devenir de l'école, le projet souhaité par les élus est aujourd'hui arrêté.

Le projet comprendra :

- La réalisation d'un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire
- Une extension pour accueillir l'accroissement du nombre d'élèves, au regard de la croissance de la population chassère
- La réhabilitation énergétique du bâtiment historique
- La désimperméabilisation et la végétalisation de la cour d'école

→ RÉALISATION : 2026/2030

#### RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ÉNERGÉTIQUE

Diagnostic énergétique et évaluation de travaux d'amélioration énergétique sur 10 équipements communaux, visant à doter la commune d'une stratégie structurée dans la rénovation et l'investissement en faveur de son patrimoine immobilier.

Les biens concernés par les travaux à venir sont les suivants :

- Mairie
- Ecole des Georgellières
- Ecole du Château
- Ecole des Barbières
- Salle Jean Marion
- Gymnase Jean Marion
- Maison du Citoyen
- Centre social
- Château
- L'école Pierre Bouchard en lien avec l'extension

La programmation de la réhabilitation de ces biens est prévue sur une durée de 10 ans, avec un phasage opération par opération.

→ RÉALISATION : 2025 / 2035

NB : les dates annoncées sont susceptibles d'évoluer, au regard de contraintes techniques ou budgétaires.



### SUR LES ESPACES PUBLICS

#### TRANSFORMATION DES RUES DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA CONVENTION

Ces deux rues constituent l'axe principal de circulation du centre ancien de la commune, reliant le quartier de l'Eglise au secteur de la Mairie notamment. Elles permettent également d'accéder aux hauteurs via la montée Saint-Martin ou la montée des Estournelles.

Les études préalables portées par l'agence d'urbanisme UrbaLyon ont permis de mieux hiérarchiser le réseau viaire de la commune, fixant une orientation sur les aménagements et adaptations à prévoir sur les voiries à enjeux forts.

Face aux caractéristiques propres de ces rues et aux contraintes diverses (étroitesse de la voie, tissu faubourien historique contraint, complexité des carrefours, flux importants, etc.), l'apaisement et la transformation des rues de la République et de la Convention ont été décidés.

Pour cela, des travaux de requalification vont être menés au cours des prochaines années, comprenant l'amélioration des réseaux enterrés, l'enfouissement des réseaux aériens et la reprise de la voirie. La transformation de ces deux rues sera accompagnée par la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation, visant à apaiser la circulation et à diminuer les conflits d'usage. Les travaux seront portés par Vienne Condrieu Agglomération, dans le cadre de la compétence voirie, en partenariat avec la Mairie.

→ RÉALISATION : 2024 / 2027



#### TRANSFORMATION DE LA PLACE JULES FERRY

Aujourd'hui espace très minéral, très contraint aux entrées et sorties des écoles, la place Jules Ferry devrait connaître une transformation totale, à la suite des travaux de l'école. Cela se traduira par la création d'un parc urbain, mais également par la réalisation d'une nouvelle cour d'école sur une partie de cette emprise. Ce projet de long terme se couplera avec la transformation de l'emprise du restaurant scolaire et du garage Vittoz. L'articulation des différentes fonctions urbaines au terme du projet (équipements scolaires, commerces, espaces publics, marché, etc) permettra de renforcer le rôle de la place au cœur de la vie de la commune.

→ RÉALISATION : 2031/2032

#### RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE SOUS VIADUC

Dans l'optique de la transformation de la place Jules Ferry, mais aussi devant la volonté d'apaiser le centre-ville et de réorganiser le stationnement, la réutilisation et le réaménagement de l'espace sous le viaduc sont aujourd'hui des opportunités à saisir pour remobiliser de l'espace sous-utilisé et sous-exploité. Cet espace devrait ainsi être requalifié pour servir de nouvelles poches de stationnement et permettre également de créer de nouveaux cheminements en toute sécurité vers les écoles.

→ RÉALISATION : 2025 / 2026

#### TRANSFORMATION DES RUES WAGNER ET VERLAINE

Ces deux rues sont adjacentes au projet de renouvellement urbain porté par Alpes Isère Habitat sur le quartier du Château, mais également à l'école maternelle du Château.

Ce projet vise à supprimer la circulation aux véhicules motorisés sur la rue Wagner et à créer de nouvelles poches de stationnement sur la rue Verlaine. L'objectif est de requalifier l'accès à l'école du Château et d'offrir un vrai parvis d'accès apaisé aux élèves et aux parents, et de connecter ce nouvel espace public au parc du Château.

→ RÉALISATION : 2026 / 2028

#### EXTENSION DU PARC HAOUR

Extension d'un parc urbain, à la croisée de nombreuses fonctions urbaines (école, mairie, bibliothèque...), à proximité de secteurs à enjeux sur le plan foncier. Projet d'extension en deux temps, visant à améliorer les liaisons douces en cœur de ville et à renforcer la place de la nature en ville.

→ RÉALISATION :  
- 1<sup>ère</sup> tranche : 2023  
- 2<sup>nde</sup> tranche : 2026



## SUR L'URBANISME

### MISE EN PLACE D'OAP (ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMES)

Qu'est-ce qu'une OAP ? Il s'agit d'un outil d'urbanisme intégré au PLU permettant à la commune de garantir la cohérence d'aménagement sur un secteur précis dont elle n'a pas la maîtrise foncière, dans l'optique que ces aménagements concordent à la vision stratégique des élus pour orienter les stratégies d'aménagement de secteurs à enjeux. Concrètement, sur un périmètre précis, une OAP peut permettre de déterminer la densification souhaitée, la typologie de logements attendus, les équipements à créer ou encore la localisation des voiries et des espaces publics. Tout porteur de projet ou aménageur devra proposer un projet conforme aux orientations fixées.

→ RÉALISATION : 2025

### MISE EN PLACE DE PÉRIMÈTRE D'ATTENTE

Dans l'attente de la mise en œuvre des OAP, création de périmètre d'attente sur des secteurs-cible, visant à maîtriser et encadrer l'urbanisation. Objectif : ne plus subir les projets !

→ RÉALISATION : 2023



Aicha Gacem,  
Adjointe à  
l'urbanisme

« L'ensemble de ces projets vise à mettre fin au laisser-faire en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire sur une partie de la commune. Chacun d'entre eux s'intègre dans une vision d'ensemble, afin de ne plus subir mais plutôt choisir le Chasse-sur-Rhône de demain. »

## SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET L'HABITAT

### ALPES ISÈRE HABITAT BARBIÈRES

Démolition des garages enterrés aux Barbières. Construction d'un bâtiment de 20 logements sociaux en 2022 et re-création des stationnements préalablement supprimés en sous-sol, porté par Alpes Isère Habitat. Les travaux de la résidence, prénommée "Les Oliviers", sont en cours.

→ RÉALISATION : 2024/2026

### ALPES ISÈRE HABITAT LE CHÂTEAU

Démolition et reconstruction de 80 logements dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Château, regroupant 48 logements locatifs sociaux, et 32 logements en accession à la propriété. Aménagement d'un local en rez-de-chaussée, orienté pour l'accueil de professionnels de santé. Projet porté par Alpes Isère Habitat.

→ RÉALISATION :  
démarrage des opérations de démolition fin 2025

### TRANSFORMATION DU TÉNEMENT VITTOZ

Démolition et dépollution de l'ancien garage Vittoz, et réalisation d'une opération mixte, proposant 22 lots d'habitat collectif et rez-de-chaussée commerciaux.

→ RÉALISATION : 2025/2029



Pour Eric Combaluzier, Conseiller délégué  
Travaux dans les bâtiments, histoire et patrimoine

« Construire la ville de demain, signifie aussi mettre en valeur notre patrimoine hérité à Chasse-sur-Rhône. Nous avons à cœur dans chacun de ces aménagements, de préserver et d'entretenir les ouvrages historiques de la ville. »

## SUR LES MOBILITÉS

### MISE EN PLACE DE LA LIGNE N°5 LVA

Dans le cadre de la refonte du réseau de cars de Vienne Condrieu Agglomération, transformation de la desserte urbaine entre Chasse-sur-Rhône et Givors.

→ RÉALISATION : 2022

### MISE EN PLACE DE LA ZONE 30 ET RÉAMÉNAGEMENT DES SENS DE CIRCULATION EN CENTRE-VILLE

Mise en œuvre progressive d'un abaissement de la circulation et reprise des sens de circulation en centre-ville par une hiérarchisation des voiries, pour orienter les flux sur des voiries plus adaptées.

→ RÉALISATION : 2026 / 2028

### SCHÉMA CYCLABLE VCA

Mise en œuvre d'un schéma cyclable par Vienne Condrieu Agglomération. Réalisation de la ligne N°1 Chasse / Vienne, par la création d'un itinéraire sécurisé pour les vélos, entre Vienne et Chasse-sur-Rhône. Cet itinéraire sera divisé entre plusieurs tronçons, combinant à la fois voiries partagées, et voies dédiées à la circulation des vélos.

→ RÉALISATION : 2029



Pour Pierre Borg,  
Conseiller délégué  
Culture et  
développement  
artistique

« Grâce à Petites villes de demain, nous avons pu créer une véritable dynamique culturelle au sein de la commune. Depuis maintenant 2 ans, nous avons pu porter des projets très ambitieux, toujours dans une démarche d'accès à la culture pour tous. C'est un grand plaisir de voir à quel point les Chassères se sont appropriés cet outil culturel. »

## SUR LE VOLET PATRIMONIAL ET CULTUREL

### PROTECTION ET VALORISATION DES CITÉS OUVRIÈRES

(Quartiers de la Côte, de l'Eglise et du Rhône)

Intégration d'un secteur de protection de la trame patrimoniale historique des cités ouvrières, pour garantir les bonnes conditions d'évolution des biens concernés.

→ RÉALISATION : 2024/2025

### CHARTRE DE LA QUALITÉ BÂTIE

Réalisation d'une chartre de la qualité bâtie, pour accompagner les porteurs de projet et les professionnels du bâtiment sur les attendus en termes de qualité et de cohérence architecturale, dans la réalisation des projets de construction.

→ RÉALISATION : 2024

### MICRO-FOLIE

Création d'un outil de médiation culturelle, sous forme de musée numérique à distance.

→ RÉALISATION : 2022



## SUR LE VOLET ÉCONOMIQUE



### RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE L'ISLON

Projet à venir de requalification de la zone industrielle de l'Isilon. Projet porté par Vienne Condrieu Agglomération, dans le cadre de sa compétence sur les zones d'activité économiques.

→ RÉALISATION : 2030

### ETUDE D'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Réalisation d'une étude d'attractivité commerciale, en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération.

Cette étude aura permis de mieux connaître et qualifier l'offre commerciale existante sur la commune et d'identifier les potentiels de densification de l'offre par secteur d'activité, mais aussi d'identifier leur localisation préférentielle au sein de la commune au regard des projets urbains à venir. Le déménagement récent du bureau de tabac situé en centre-ville est une résultante de cette étude et de l'opération de réaménagement à venir du secteur.

→ RÉALISATION : 2022



# C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Une séance du Conseil municipal s'est tenue depuis le dernier magazine : **le 30 septembre 2024**  
Vous pouvez d'ailleurs retrouver, le compte-rendu de l'ensemble des conseils municipaux en ligne sur <https://chasse-sur-rhone.fr/Conseil-municipal/>

Vous pouvez assister librement à la prochaine séance du Conseil municipal : **le 4 novembre**, salle Jean Marion.

## Les délibérations votées à retenir :

### • Conseil municipal d'enfants

En cette rentrée scolaire 2024, la troisième année du Conseil des enfants va débiter pour les jeunes conseillers. Le tirage au sort des nouveaux élèves de CMI siégeant au CME a été effectué lors du Conseil municipal de ce 30 septembre.

### • Convention AIH Cameras

Dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection par la commune de Chasse-sur-Rhône, Alpes Isère Habitat et la ville ont travaillé le projet de convention pour l'installation de deux caméras de vidéoprotection aux abords de la résidence le Chemin des Barbières. Ces deux caméras ont pour vocation à prévenir les incivilités (dépôt d'engrais, dépôts de produits polluants, etc) sur l'espace public autour des locaux à ordures ménagères. La convention votée lors du Conseil municipal du 30 septembre a donc pour objet d'exposer la mise en place du système de vidéoprotection, son exploitation, son entretien et sa maintenance ainsi que la participation financière d'Alpes Isère Habitat. **Voté à l'unanimité.**

### • Nouvelle dénomination de rue

Dans le cadre de la construction d'un parc d'activité et de la présence d'UNIBIO, une nouvelle voirie a été créée. Pour faciliter la gestion de la voirie et permettre un adressage différencié utile aux divers opérateurs, il a été voté une nouvelle dénomination en rapport avec les références locales de la commune : l'allée des abricotiers. **Voté à l'unanimité.**

### • Nouveau prestataire de cantines scolaires

Information au Conseil municipal. Lors du Conseil municipal du 30 septembre, il a été présenté la décision de changement de prestataire pour les cantines scolaires de la Commune. **Voté à l'unanimité.**

### • Activation de la phase travaux et approbation du plan de financement pour l'enfouissement des réseaux secs rue de la République / chemin des Roues

Cette délibération votée lors du dernier Conseil municipal permet de lancer la phase de travaux concernant les enfouissements des réseaux prévus dans la commune. **Voté à l'unanimité.**



Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur [www.chasse-sur-rhone.fr](http://www.chasse-sur-rhone.fr) > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.

# COMMUNE

LA VIE DE LA



Allée France Gall



Quartier des Barbières



Chemin des Goules

## Démocratie participative

En cette rentrée de septembre, les élus ont poursuivi les rencontres de quartier.

Transports, pollution olfactive, scolarité, sécurité ou encore avenir de la Commune sont autant de sujets qui ont pu être abordés collectivement lors de ces moments de démocratie locale.

Au cours de ces rendez-vous, vous avez été nombreux à nous faire part de vos préoccupations, vos questions, et suggestions. Ces moments de réflexion permettent de recueillir des points de vue divers, et d'enrichir l'action municipale au quotidien ! Merci pour votre présence.

## Le travail se poursuit pour le Conseil des sages

En cette rentrée, le Conseil des sages s'est à nouveau réuni. Dans une atmosphère studieuse, les conseillers ont pu découvrir et débattre sur les nombreux projets prévus sur le territoire de la Commune. Également, ces derniers ont été invités à faire remonter leurs observations sur la vie quotidienne, et sur leur quartier.



**Pour Christine Frechoso, Adjointe aux seniors**  
« La dynamique est lancée pour le conseil des sages. Après plusieurs séances, l'on peut dire que l'ambiance est studieuse et que chacun des conseillers prend son rôle au sérieux. Poursuivons le travail ! »

## Tirage au sort de la nouvelle composition du Conseil des enfants.

En cette rentrée, le Conseil municipal de la Ville a pris acte du tirage au sort des nouveaux membres du Conseil des enfants.



Félicitations à tous les jeunes conseillers !



## VIE SCOLAIRE

# Rentrée scolaire 2024-2025

## Une nouvelle année prometteuse pour nos écoliers

### Distribution des kits de fournitures scolaires et continuité du bouclier tarifaire chassère !

La rentrée scolaire 2024-2025 est synonyme de reconduction de la distribution de fournitures votée par la municipalité. Cette aide à destination des élèves, vise à alléger le fardeau financier que peut constituer une rentrée pour les familles, et à garantir que tous les enfants disposent des outils nécessaires pour aborder sereinement leur scolarité. Grâce à cette initiative, chaque élève s'est vu remettre gratuitement un kit complet comprenant cahiers, stylos, crayons de couleur et autres accessoires essentiels pour une année académique réussie. Au total, et pour l'ensemble des écoles de la commune, l'achat de fournitures par la Commune représente un budget de 45 000 euros, permettant à chacun des conditions d'apprentissages idéales tant sur les conditions d'accueil, le matériel que les sorties culturelles. Une mesure qui matérialise la priorité donnée à la scolarité des plus jeunes, dans la continuité du bouclier tarifaire chassère, reconduit cette année, et induisant aucune hausse des tarifs liés à l'école.



**Pour Catherine Martin,  
Adjointe à l'Éducation**  
« Lors de cette rentrée,  
plusieurs nouveautés ont

été mises en œuvre pour garantir les meilleures conditions de travail aux élèves. Je tiens à remercier à l'ensemble du service éducation-famille pour cela. »

### Installation d'un modulaire supplémentaire à l'école Pierre Bouchard

Afin de répondre à l'ouverture d'une classe et en vue des futurs travaux prévus à l'école Pierre Bouchard, la cour de l'école a vu l'installation d'un nouveau modulaire. Ces structures temporaires parfaitement équipées, permettront d'accueillir les élèves dans des conditions optimales en attendant l'extension prévue du bâtiment principal. Ce modulaire comporte notamment une salle de classe moderne, climatisée et lumineuse, assurant ainsi un cadre



éducatif propice au développement des jeunes écoliers. Ces modulaires disposent également de normes d'accessibilité PMR pour l'accueil des enfants porteurs de handicap.



### Nouveau prestataire pour la cantine scolaire : Fleur de Sel !

La rentrée 2024-2025 apporte également une nouveauté pour les repas des écoliers. La gestion de la cantine scolaire a été confiée au gestionnaire "Fleur de Sel", une entreprise de Chasse-sur-Rhône, connue pour son engagement en faveur d'une alimentation de qualité. Ce changement de prestataire a été décidé pour une durée d'un an, renouvelable trois fois, offrant ainsi une perspective de continuité et de stabilité pour nos écoles. "Fleur de Sel" met un point d'honneur à privilégier les circuits courts et les produits de saison, assurant ainsi des repas équilibrés et savoureux.

Leur proximité avec notre commune permet une réactivité accrue et une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des enfants. De plus, en soutenant une entreprise locale, nous renforçons ainsi le tissu économique de notre territoire et favorisons les initiatives de proximité.

**Attention ! Le délai pour annuler et commander un des services périscolaires (cantine, accueil périscolaire, bus, garderie, étude) est de 72h (jours ouvrés).**

## VIE SCOLAIRE

### Un grand merci aux personnels de service

Grâce au travail acharné des services techniques, des agents d'entretien et des ATSEM durant la période estivale, nos écoles étaient bel et bien prêtes, accueillantes et sécurisées pour cette rentrée 2024-2025. Nous souhaitons leur adresser nos remerciements les plus sincères.

### Classes vertes

Les classes vertes sont encore cette année une belle réussite. Les CP ont pu rejoindre le centre du Vercors à Villard de Lans où l'accueil a été des plus sympathique et bienveillant. Les séjours se sont déroulés du 22 septembre au 4 octobre. Des élèves enjoués, des enseignants passionnés et une équipe du centre motivée, tout est réuni pour de beaux séjours. Les objectifs sont divers mais semblent atteints. Cet outil cherche à développer et créer notamment un groupe classe, une relation enseignant-enfant améliorée, une relative autonomie, une découverte du milieu de la Montagne, une amorce pour les savoirs et apprentissages pour l'année, un savoir-être pour un mieux vivre ensemble et la vie en collectivité, le goût de l'effort... De belles conditions pour lancer l'année scolaire ! Les enfants auront pu découvrir un milieu naturel autre, une forêt, la faune et la flore locale, une ferme pédagogique, un artiste potier, une grotte... un ensemble de connaissances nouvelles et enrichissantes pour nos élèves. Les rencontres sont passionnantes et les enfants toujours l'écoute. Nous avons, en outre, pu trouver des moments pour rendre également ces temps ludiques et plaisants à travers les moments d'animation, les veillées, les échanges avec les élèves, les temps de repas, la boum... Bref que de beaux souvenirs ! Un léger bémol serait à mettre sur le nombre de départ des élèves. Un travail est mené depuis quelques années avec les



parents, les équipes des grandes sections, la collectivité, le service éducation et la ligue de l'enseignement mais il demande encore de l'investissement de tous pour que nos CP partent et profitent de cette chance. Un travail sur la confiance des familles est nécessaire, les enfants sont assez grands pour ce type de séjour et projet, ces classes vertes sont un outil éducatif formidable.



### Pour cette rentrée, les bus de la Ville ont repris du service !

Ce service non-obligatoire, assuré par la Ville est essentiel pour garantir à toutes les familles, une desserte des enfants jusqu'à l'école, matin, midi et soir. Chaque rentrée, les bus observent un fort taux de fréquentation, entraînant parfois un manque de places disponibles. Le service éducation-famille s'applique à optimiser l'organisation de ce bus. A ce titre, vous pouvez prendre attache auprès de l'association des parents d'élèves qui participera avec la Ville, à un groupe de travail visant à trouver des solutions pour perfectionner le transport des élèves entre leur domicile et l'école.



## SANTÉ - SOLIDARITÉS



## Repas de fin d'année et paniers gourmands pour les aînés !

Pour la période de fin d'année, la Ville tient à poursuivre la mise à l'honneur des aînés. Les personnes de plus de 70 ans se verront remettre leur panier gourmand comme chaque année, le mercredi 4 décembre à la salle Jean Marion. L'occasion de venir discuter et déguster quelques papillotes dans une ambiance conviviale.

Pour les volontaires, en fonction des préférences, le repas des aînés sera aussi assuré le 18 décembre prochain. Un temps festif et convivial toujours apprécié au fil des ans...



**Pour Carmela Lo Curto, Adjointe à l'Action sociale et au logement**  
*« Ces temps privilégiés avec les aînés de la Ville sont devenus des rendez-vous incontournables, à l'instar des goûters ou des divers temps festifs à l'occasion de la fin d'année. Je remercie l'ensemble des présents ainsi que les organisateurs de ces moments essentiels pour la vie de la commune et pour la sociabilité de nos aînés. »*

(reste à charge 0) aux appareils rechargeables les plus efficaces dans le bruit sous toutes les formes et pour toutes les pertes auditives afin d'adapter votre appareillage à vos besoins.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.  
 Contacts : 04 78 48 25 07 / contact@audiobell.fr

Nous vous attendons donc à partir de ce mois d'octobre afin que vous puissiez bénéficier d'offres préférentielles durant ce premier mois d'ouverture.

\* Test à but non médical



**Audio Bell**  
experts en audition

## CADRE DE VIE

## Enfouissement des réseaux secs

Dans le cadre de notre engagement pour l'amélioration du cadre de vie de la commune, le Conseil municipal a voté en avril la mise en place d'un projet d'enfouissement des réseaux secs. Cet aménagement vise à enterrer les câbles et les infrastructures des réseaux électriques, téléphoniques et de télécommunications. Ces réseaux de câbles se retrouveront en souterrain garantissant à la fois sécurité, bien-être et fiabilité du réseau pour les années à venir.

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux secs de la Commune, la rue de la République/chemin des roues et la rue de la Convention seront concernés par une période de travaux.

Les opérations d'enfouissement permettront de :

- **Sécuriser le réseau** : par son obsolescence, le réseau aérien, en particulier en fil nu, peut s'avérer dangereux (risques de chute, courts-circuits, incidents notamment lors de l'élagage des arbres, etc.)
- **Gagner en qualité** : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain (à l'abri des intempéries).
- **Améliorer l'espace public** : avec la disparition des réseaux aériens, le cadre urbain sera embelli. Grâce à la diminution du nombre de poteaux sur les trottoirs, la circulation sera facilitée pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.



**Pour André Combié, Adjoint aux travaux**  
*« Ces travaux*

*conséquentes, mais indispensables pour la qualité des réseaux de la Ville et la future réfection de la route seront contraignants. Pour autant, nous ferons le nécessaire pour vous informer au quotidien de l'avancée des aménagements, et limiter les désagréments. »*

- 1 **Un déroulé en 3 phases**  
**La première phase** consiste à construire les nouveaux réseaux souterrains et implique des travaux sur les voies avec un impact sur la circulation des véhicules. En ce sens, tout sera fait pour minimiser les gênes et les contraintes, tant pour les riverains que l'ensemble des usagers, par un phasage, tronçon par tronçon **entre la rue de la Convention, la rue de la République et le chemin des Roues.**
- 2 **La seconde phase** aura pour objectif de raccorder les branchements des usagers sur les nouveaux réseaux souterrains. Ces interventions auront lieu en collaboration avec les opérateurs des réseaux d'électricité qui seront en charge de raccorder les riverains au nouveau réseau.
- 3 Enfin, **la dernière phase** visera à retirer les réseaux aériens abandonnés et les poteaux, libérant les espaces pour la réfection de la voirie (Voies, trottoirs, dispositifs de sécurité). Pendant plusieurs mois, les travaux de réfection causeront une circulation alternée due à la nécessité de l'enfouissement des réseaux aériens en façades (électrification, éclairage public, téléphone, fibre), la réfection de la chaussée et des trottoirs pour garantir la sécurité des aménagements routiers chassères.



### Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez notre partenaire AXA. Ces avantages peuvent aller jusqu'à une réduction de 25% du montant de la cotisation et s'adresse à tous les habitants de Chasse-sur-Rhône sans distinction d'âge, de ressources.

Prochaines permanences prévues à la Maison du citoyen, rue du sentier les jeudis de 9h à 12h :

- 24 octobre
- 21 novembre
- 19 décembre -

Contacts : AXA France  
 Chrystelle Raclet  
 chrystelle.raclet@axa.fr  
 Tél. : 06 70 00 12 70

### AudioBell - experts en audition

**AudioBell - experts en audition est heureux de vous accueillir dans son centre auditif situé au 202 avenue Francois Mitterrand à Chasse sur Rhône (en face de la poste) dès ce mois d'octobre.**

Nous sommes deux audioprothésistes diplômés d'état, Messieurs Eddy Bouziane et Didier Luxin.

Nous pratiquons des dépistages auditifs\* et devis gratuits sans engagement, des essais d'appareillages auditifs pendant 30 jours ainsi que toutes les protections auditives nécessaires (pour la musique, le bruit, l'eau...).

En tant qu'indépendants, nous avons le privilège de pouvoir travailler avec toutes les marques premium afin de vous proposer toujours la meilleure technologie en passant du 100% santé

# TRAVAUX



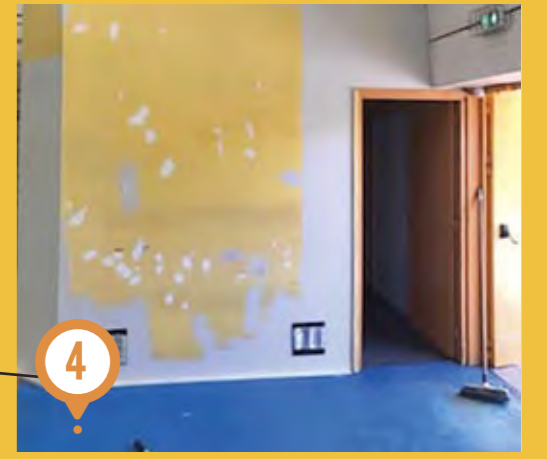
Peinture de la salle de cuisine de l'école maternelle des Barbières.

Nouveau système de fermeture à l'aire de jeu des Barbières



Rue de la République : travaux d'assainissement, sur les conduites d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Les services techniques du bâtiment de la Ville ont entrepris un chantier au gymnase municipal. Celui-ci n'avait pas connu de réhabilitation depuis de nombreuses années. Les agents ont nettoyé, rebouché les trous, ponçés et peint l'ensemble des murs du gymnase.



L'école élémentaire Pierre Bouchard s'agrandit et une classe modulaire s'installe dans la cour d'école. Installation des fenêtres à volets roulant dans une des classes de l'école élémentaire Pierre Bouchard.



Curage du piège à gravier dans le Gorneton, pour prévenir les risques d'inondations.

**1** 1<sup>ère</sup> phase enfouissement des réseaux secs (page 17)

TRAVAUX

# Vidéoprotection : un investissement historique pour la sécurité des Chassères !

Cet engagement inédit permet de renforcer la sécurité des habitants, des entreprises et des commerçants de la ville. Face au sentiment d'insécurité grandissant, de nombreux investissements continuent de se déployer à Chasse-sur-Rhône avec une politique de sécurité globale et cohérente.

### La vidéoprotection poursuit son déploiement !

Actuellement, 103 vues sont disponibles pour former un bouclier de sécurité dans la Ville. Celles-ci permettent aux forces de l'ordre de surveiller les écoles, les alentours du centre social ainsi que les entrées et sortie de la Ville.

Les quartiers actuellement couverts par la vidéoprotection : Quartier du Rhône, Barbières, Château et Centre-ville.

**Phase 1** : L'ensemble des écoles et le centre social. **FAIT !**

**Phase 2** : Les endroits stratégiques de la Ville, comme le centre-ville. **FAIT !**

**Phase 3** : Le complexe sportif et les hauteurs de la Ville.

**En cours !**

**Phase 4** : Au fur et à mesure de l'installation des caméras de vidéoprotection, la police municipale et les gendarmes ont ciblé des lieux stratégiques sur lesquels des caméras pourraient être utiles à l'avenir. La municipalité a donc décidé de poursuivre l'implantation des caméras pour perfectionner le dispositif de vidéoprotection municipal. **A venir !**

### Davantage de moyens humains.

La vidéoprotection ne peut former à elle seule une stratégie de sécurité. En effet, notre ville a besoin de moyens humains, que ce soit en matière de prévention, de dissuasion ou simplement pour des interventions quotidiennes.

Pour cela, la Ville a accueilli récemment un second policier municipal, et grâce aux sollicitations auprès du Ministère de l'Intérieur, 2 gendarmes supplémentaires ont pu être déployés sur notre secteur.

### Des locaux municipaux équipés pour la vidéoprotection.

Depuis plus de deux ans, la Police municipale a été relogée dans de nouveaux locaux. Ce déménagement leur permet de bénéficier d'une salle de visionnage et de pouvoir quadriller les différentes parties de la ville en simultané. Les policiers peuvent désormais vidéoverbaliser à distance dans le respect de la réglementation en vigueur.



**Pour Christophe Bouvier, Maire**  
*« Face à l'insécurité, il ne doit y avoir aucune fatalité ! Nous prouvons depuis 4 ans, que la sécurité est un sujet qui doit être pris au sérieux avec des investissements pour protéger les habitants. Avec l'appui de la Gendarmerie, nous obtenons des résultats visibles. Nous poursuivons en ce sens à l'avenir avec une volonté et des moyens importants pour assurer la tranquillité des Chassères. »*



CIMETIERE

# Une nouvelle image pour le cimetière

Grâce à l'aide et au travail précieux du groupe de travail citoyen, la municipalité a réalisé un « podcast » dédié à la mémoire et à l'histoire de ces lieux emblématiques de la Commune : les cimetières.

Vous pourrez retrouver cette petite série avant la fin de l'année sur le site de la Ville de Chasse-sur-Rhône.

Impatients ? Sous la direction de Stéphane Gandini, une écoute en avant-première sera organisée par le groupe de travail citoyen sur les cimetières, au cours d'une réunion lors de laquelle, vous cher taphophiles, ou en devenir... êtes tous les bienvenus !



**Pour Stéphane Gandini, Conseiller municipal en charge du cimetière de la Ville.**  
*« Notre ville a une grande et belle histoire. L'écriture de ces podcasts a été pour moi l'occasion de découvertes passionnantes. J'espère que ce travail collectif sera apprécié par les auditeurs. »*

# LE COURRIER DES LECTEURS

## Vos questions / Nos réponses

Entre chaque parution de votre magazine municipal, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : [communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr](mailto:communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr). Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.



Question d'habitants à Chasse-sur-Rhône :  
**« Quelles actions sont mises en place pour les odeurs industrielles présentes sur le territoire de la commune de Chasse-sur-Rhône ? »**

Réponse par **Salah Bouchama, Adjoint délégué à l'environnement, la sécurité et la prévention des risques**



des services de l'État et de la DREAL sur le sujet. (voir QR code). Enfin, les rendez-vous entre les dirigeants des entreprises concernées par ces odeurs et le Maire ont lieu régulièrement pour s'assurer de l'origine et du caractère temporaire de ces pollutions.



« La municipalité a, à ce jour, interpellé la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour dénoncer, alerter et exiger l'arrêt de ces pollutions olfactives générées par deux entreprises présentes sur le territoire de Chasse-sur-Rhône. A la suite de cela, la DREAL a pris des dispositions avec deux arrêtés venus enjoindre lesdites entreprises de mener une enquête et d'éditer un rapport dont les conclusions doivent être transmises le 30 septembre 2024.

En parallèle, nous incitons fortement les habitants à signaler les pollutions olfactives sur l'application prévue à cet effet "Signal'Air" dans l'espoir d'obtenir une réaction de la part

Une récente rencontre entre le directeur de SIRA VEOLIA et le Maire de la Ville a d'ailleurs eu lieu. Celle-ci devrait déboucher sur une réunion publique avec les habitants des alentours, afin que l'entreprise en question puisse exposer la situation, les causes de ces odeurs et les mesures mises en place dans les mois à venir.

Dans une logique de participation citoyenne et de prise en compte de vos demandes, l'ensemble de la municipalité reste à votre écoute et s'efforce de répondre à vos questions. »

UN PROJET IMMOBILIER



**Marie ACHARD TABONE**  
Consultante en immobilier

📞 **06 52 40 67 31**

🏠 Estimation - Vente - Achat

🏡 Maisons - Appartements  
Terrains - Immeubles



**POINT PNEUS**  
*Le spécialiste du pneu*

**NOUVEAUTÉ GÉOMÉTRIE 3D**  
DÈS **70€**

**GARAGE**  
**VENTE** et montage  
de pneus neufs et occasions  
de toutes marques

**ENTRETIEN** de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne  
38670 Chasse-sur-Rhône  
f@pointpneu

**04 78 07 05 92**

# ASSOCIATIONS

## LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Le voyage annuel de la société a eu lieu le samedi 8 juin 2024 à Châtillon-sur-Chalaronne, une quarantaine de participants pour cette journée ont pu profiter d'un incontournable, le marché du samedi matin un des plus beaux de France, ensuite déjeuné au restaurant « MAISSON » à Belleville-en-Beaujolais, ou une très bonne cuisine de terroir a été appréciée dans une ambiance festive.

La société des vignerons vous donne rendez-vous le 20 octobre 2024 en matinée à l'atrium du restaurant scolaire pour la traditionnelle vente de saucisses et saucissons à la grappe, nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial.



**VERTAILLES** 

*Votre jardin comme le nôtre !*

ÉLAGAGE  
ABATTAGE  
SOINS AUX ARBRES  
TRAVAUX TOUTES HAUTEURS  
TAILLE DE HAIES  
GESTION DES DÉCHETS

**RECRUTE**

**06 20 68 05 97**  
contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

**Ô' Riz' Gine**

RESTAURANT ASIATIQUE



**Buffet à volonté • Vente à emporter**  
**Ouvert tous les jours**

115 Chemin des Roues  
38670 Chasse sur Rhône  
Tél. 04 78 81 09 48



## RUGBY CLUB CHASSE SUR RHONE

Améliorons nos structures

Nous débutons cette nouvelle saison 2024/2025 avec pour projet de rajeunir nos vestiaires qui vieillissent et qui ont besoin de quelques travaux d'embellissement.

Afin de remédier à cette situation, le bureau du R.C.C.R a pris contact avec les services de la mairie qui s'engagent à tout mettre en œuvre afin de recevoir nos jeunes pousses dans de bonnes conditions. Concernant le complexe sportif de « Moleye » nous devons renouveler son homologation par la ligue et ainsi pouvoir organiser des tournois que nous ne pouvons faire au stade du bas en raison du manque de vestiaires. Cette organisation sera en accord avec les dirigeants du GS CHASSE FOOTBALL.

Le bureau est également à la recherche de bénévoles, un appel est lancé à toutes les personnes qui suivaient l'équipe sénior, à d'anciens joueurs du club, à d'autres qui ont soutenu l'équipe fanion rejoignez-nous, vous serez les bienvenus, les enfants ont besoin de vous.

Notre association mise sur son école de rugby, son renouveau passe par cette étape afin que son avenir soit radieux.  
Bonne lecture à tous.

Sportivement.

Contacts : 07 82 40 27 06 - 06 03 64 70 61.





## ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES DE CHASSE SUR RHONE

Bonjour à toutes et tous !

Bien que créée récemment en 2024, l'Association des Parents d'élèves de Chasse-sur-Rhône, a d'ores et déjà permis de nous structurer et participer à plusieurs groupes de travail avec la municipalité. Cela nous a permis de faire remonter des doléances, d'obtenir des réponses, ou des éclairages sur des sujets qu'on ne maîtrisait pas.

À ce jour, toutes les écoles de la ville sont représentées dans le comité d'administration de l'association ce qui permet des échanges variés et constructifs.

Voici quelques thèmes engagés :

- Pollution des eaux
- Cantine
- Classe verte
- Carte scolaire
- Ramassage scolaire
- ATSEM

... beaucoup de questions restent en suspens notamment sur l'eau et le chantier de l'École Pierre Bouchard.

Selon votre temps disponible et votre souhait d'investissement, vous pourrez simplement lire nos échanges, vous porter volontaire pour des groupes de travail ou faire partie des comités !

L'Assemblée Générale à venir sera début novembre (élections CA et bureau), restez attentifs sur nos réseaux !



## GS CHASSE BASKET

C'est la REPRISE !

Les championnats ont repris et la 1<sup>ère</sup> phase est presque terminée. Cette saison, nous comptons 13 équipes de jeunes (U9 à U18) 1 équipe SENIORS masculins et 1 équipe LOISIRS féminines, toutes inscrites en championnat départemental.

Nos U13m ont joué une phase de brassage région. Nous n'avons pas encore le classement définitif. Espérons qu'ils pourront valider leur montée en Ligue.

En revanche nos U21m évoluent pour la 3<sup>e</sup> année consécutive en championnat régional. Une stabilité et de l'expérience emmagasinée pour le futur !

Nos tous petits, de 3 à 6 ans, ont également repris leurs entraînements. Vous pouvez encore faire découvrir le basket à vos pitchounes, venez nous voir au gymnase le samedi matin.

Notre section BASKET SANTÉ reprend également. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : [choron.celia@gmail.com](mailto:choron.celia@gmail.com)

Côté événements, notez sur vos agendas notre traditionnel vide-greniers qui aura lieu le 17 novembre. Venez nombreux faire de bonnes affaires et passer un bon moment convivial à la buvette.

A très vite au gymnase !

Laurent RENAUD, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet [www.gschassebasket.fr](http://www.gschassebasket.fr) et nos pages Facebook et Instagram.

Vous pouvez nous joindre au 06 63 49 46 56 ou par mail [gsbasket@orange.fr](mailto:gsbasket@orange.fr)



## COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

La communauté arménienne organise le dimanche 27 octobre de 9h à midi sa traditionnelle vente de feuilles de vigne farcies ainsi que des beuregs (chaussons à la viande).

N'hésitez pas à passer commandes au 09 79 02 98 61



## PAROISSE STE BLANDINE

Bientôt Toussaint, St Martin puis Noël

Fête de la Toussaint le vendredi 1<sup>er</sup> novembre

Une messe aura lieu à l'église en ce jour férié à 10h30 à l'église de Chasse. Et une célébration plus spécifique pour les défunts se déroulera le lendemain, samedi 2 novembre à 18h30, à l'église proche de Villette-de-Vienne.

Fête de la Saint-Martin le dimanche 17 novembre

Notre église paroissiale est dédiée à St Martin qui fut, au début du Moyen-Âge, l'un des évangélistes de notre pays. La traditionnelle fête annuelle le célébrant aura lieu, cette année, le dimanche 17 novembre prochain. Une messe accueillera à l'église à 10h30 toutes les personnes qui le souhaitent. Parallèlement, des repas à emporter, confectionnés par l'un de nos traiteurs locaux, seront mis à disposition par les membres de l'ASREC (Association de Soutien à la Rénovation de l'Église de Chasse), auxquels il faudra les commander. Rappelons que les bénéfices tirés de la vente de ces repas servent à financer les travaux réalisés dans notre église.

Messe des Familles le dimanche 1<sup>er</sup> décembre

Comme son nom l'indique, une Messe des Familles est une célébration plus spécialement adaptée aux enfants du catéchisme (de 7 à 11 ans), de l'éveil à la foi (de 3 à 6 ans), et à leurs parents. Cette messe aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 10h30 à l'église. Elle ouvrira aussi la période de l'Avent, temps de préparation à Noël.

Veillée de Noël le mardi 24 décembre à 18h

La messe de la Veillée de Noël aura lieu le mardi 24 décembre à 18h à l'église. Cet horaire a été choisi pour permettre aux petits et aux grands de se retrouver ensuite en famille. La messe du Jour de Noël se tiendra le lendemain, mercredi 25 décembre à 10h30, à l'église proche de Luzinay.

Renseignements pratiques

Un panneau d'affichage de la paroisse est mis à jour sur le parvis de l'église. Il mentionne de nombreux renseignements sur la vie de notre paroisse (par exemple l'horaire des messes) et les contacts utiles. Vous pouvez aussi vous renseigner par téléphone au 04 74 85 60 28, accueil commun aux trois paroisses du secteur situé à la cure de St Maurice à Vienne.

Vous pouvez enfin nous joindre par mail à notre adresse spécifique : [steblandine2vallees@gmail.com](mailto:steblandine2vallees@gmail.com). Ainsi que, pour les questions plus spécifiques au catéchisme et à l'éveil à la foi, à l'adresse suivante : [catesteblandine@gmail.com](mailto:catesteblandine@gmail.com)



## LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Une 2<sup>ème</sup> saison consécutive exceptionnelle

**Avant de parler des résultats sportifs, nous avons organisé le 22 & 23 juin notre traditionnel challenge de joute avec notre vide grenier. Presque 100 jouteurs et jouteuses ont participé à cette compétition et le vide grenier comme à son habitude est apprécié par les exposants.**

Le week end du 14 & 15 septembre nous nous sommes réunis pour la fête de clôture et organiser la 1<sup>ère</sup> journée joute 100% filles.

Nous remercions tous les bénévoles et sociétaires pour leur participation ou l'organisation de ces événements.

**Au niveau sportifs quelle saison !**

### En Givordine :

Une quinzaine de jouteurs et 7 filles en moyennes ont participé aux challenges, nous avons remporté 4 challenges et terminé à la 1<sup>ère</sup> place au classement général chez les filles, 1<sup>ère</sup> ex equo chez les garçons.

Notre équipe composée de Emery, Mathis, Donovan, Noah, Alexis, Quentin, Damien, Benjamin remporte la coupe de France pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Au championnat de France 10 finalistes avaient rendez-vous à Ampuis

- Rivat Emery 3<sup>ème</sup>
- Hallegua Noah 3<sup>ème</sup>
- Boisson Clothilde 3<sup>ème</sup>
- Normand Cecile 3<sup>ème</sup>
- Rocher Quentin S/Champion mais gagne le titre de meilleur jouteur de la saison
- Normand Damien 4<sup>ème</sup>
- Goury Donovan Champion de France et 2<sup>ème</sup> au classement annuel
- Gauthier Mayane Championne de France
- Clechet Cyrille Champion de France
- Boisson Alexis Champion de France en réalisant le doublé avec le titre de meilleur jouteur de l'année

### En Parisienne :

6 finalistes avaient rendez-vous à Etreux dans l'Aisne

- Laurent Maeva 4<sup>ème</sup> après sa 2<sup>ème</sup> place au classement annuel
- Normand Damien 4<sup>ème</sup>
- Laurent Magalie S/Championne
- Normand Emilie, Championne de France
- Boisson Eugénie, Championne de France en réalisant le doublé avec le titre de meilleur jouteur de l'année
- Normand Cécile Championne de France en réalisant le doublé avec le titre de meilleur jouteur de l'année

### En Alsacienne

- Normand Emilie Championne de France
- Boisson Eugénie S/Championne de France
- Normand Cécile 3<sup>ème</sup>

Sans oublier notre école de joute, 3 jouteuses grâce à leur classement annuel dans les 4 premiers ont eu le droit de concourir pour le titre de la ligue

- En Givordine Manon Trinquesse termine 4<sup>ème</sup> et Garance Clechet S/Championne
- En Parisienne Justine Normand termine 3<sup>ème</sup>

Nous adressons nos félicitations à tous nos compétiteurs et un grand merci aux entraîneurs mais aussi aux personnes qui aident et participent à l'encadrement des entraînements. Les membres du bureau sont fiers que le soutien apporté pour le déplacement aux compétitions soit récompensé par de tels résultats. La saison joute a été bien remplie mais ce n'est pas terminé avec la 2<sup>ème</sup> partie de saison de barque ou nous espérons des podiums et des titres.

Le président des Sauveteurs de Chasse



## CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Au programme

### Petit-déjeuner pédagogique

**Mercredi 16 octobre de 8h à 10h** – devant le Centre Social - en partenariat avec l'épicerie solidaire, Artisans du monde, ...

### Dépistage diabète GRATUIT par l'AFDRV

### Sortie Séniors

**à Lyon de 10h à 17h pour les + de 65 ans**

Visite guidée de la ville avec CityTour + restaurant (à votre charge)

### Boîtes solidaires de Noël

**Collecte du 1<sup>er</sup> novembre au 11 décembre** - p18  
ON COMPTE SUR VOUS !!!

### Spectacle de Noël

**Vendredi 20 décembre 2024 à 18h30** à la Salle Jean Marion  
GRATUIT pour toutes les familles

Retrouvez notre programme Adultes-Familles en scannant le QR Code

### ALSH

**Vacances Toussaint – thème « Tim Burton »**  
du 21 au 25 octobre et du 28 au 31 octobre

**Vacances Noël – thème « Disney »**  
du 30 au 31 décembre et du 2 au 3 janvier

Retrouvez nos programmes des mercredis en scannant le QR Code



**RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITÉS ICI**



**CENTRE SOCIAL  
PAUL VITTOZ DE  
CHASSE-SUR-RHÔNE**  
Les boîtes solidaires de Noël



Nous vous proposons de vous mobiliser en faveur des personnes âgées et isolées. Pour participer, rien de plus simple:

**du 1er novembre au 11 décembre 2024**

Vous pouvez apporter au Centre Social, aux choix:

- une gourmandise (gâteaux, papillotes, ...)
- un produit de beauté, soin, hygiène
- un loisirs (livre, cartes, ...)
- un objet chaud (chaussettes, bonnet, ...)

**et venez les déposer au Centre Social !**

Les enfants du Centre de Loisirs décoreront et agrémenteront la boîte de mots doux et de créations puis s'assureront de la distribution le mercredi 18 décembre 2024 !

**Retrouvez notre diaporama des "Boîtes solidaires de Noël" de 2023, juste ici**

9 rue Pierre Mendès France  
38 670 Chasse-sur-Rhône  
Tél. 04 78 73 86 22

Centresocial ChassesurRhône

Renseignez-vous auprès de Nacéra et Charlotte !  
adultesfamilles@centresocial-chasse.fr

# INFOS POUR

SÉCURITÉ / PRÉVENTION

## Trottinette électrique : des règles à respecter

Ce nouvel engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) est de plus en plus présent dans les rues et l'espace public ; son utilisation est réglementée pour des raisons de sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers. Voici un rappel des règles essentielles. La Gendarmerie Nationale accentuera ses contrôles à l'avenir.



**Ais-je le droit d'écouter de la musique durant ma balade en trottinette ?**  
**NON.** Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs durant votre trajet.  
**Risque amende 135€**

**Est-ce que j'ai le droit de déposer mon ami à la Gare de Chasse-sur-Rhône avec ma trottinette ?**  
**NON.** Il est interdit de transporter des passagers sur votre trottinette. Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.  
**Risque amende 135€**

**Est-ce qu'il y a une limite de vitesse pour ce type de véhicule ?**  
**OUI.** Votre trottinette électrique ne doit pas dépasser les 25 km/h.  
**Non-respect de cette règle. Risque amende 1 500€**

**Est-ce qu'il y a une limite de vitesse pour ce type de véhicule ?**  
**OUI.** La trottinette a vocation à circuler sur la route, et non sur le trottoir.  
**Non-respect de cette règle. Risque amende 35€**

**Ai-je le droit de rouler sur la route pour me rendre à mon activité prévue à la salle Jean Marion ?**  
**OUI.** La trottinette a vocation à circuler sur la route, et non sur le trottoir.  
**Non-respect de cette règle. Risque amende 35€**

**Est-il possible de prêter ma trottinette à mon enfant qui vient d'avoir 11 ans ?**  
**NON.** Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.  
**Risque amende 135€**

**Assurance obligatoire**  
**Risque d'amende jusqu'à 3750 €**

**Hors agglomération, sur les routes autorisées :**  
port du casque, d'un vêtement ou équipement réfléchissant • **Risque d'amende 135 €**

# INFOS POUR

## 4<sup>e</sup> Forum de l'emploi à Chasse-sur-Rhône

### 4<sup>e</sup> édition du forum de l'emploi !

La commune de Chasse-sur-Rhône est fière d'avoir organisé la 4<sup>e</sup> édition de son Forum de l'Emploi. Fort du succès des précédentes éditions, cet événement incontournable qui s'est déroulé le 17 octobre de 14h à 16h30 à la salle Jean Marion, a accueilli une multitude d'employeurs du territoire, prêts à offrir des opportunités dans divers secteurs d'activité.

### Une collaboration solide pour l'emploi local

Coorganisé par la commune et France Travail, avec le soutien de partenaires essentiels tels que le PLIE de Vienne Condrieu Agglomération, la Mission locale Isère Rhodanienne et le Centre social, ce forum est le fruit d'une collaboration exemplaire. Ces partenaires, engagés pour le développement économique et social de notre territoire, apportent leur expertise et leur soutien aux demandeurs d'emploi.

### Un événement pour tous

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en reconversion professionnelle ou simplement curieux de découvrir les opportunités locales, ce forum est fait pour vous. Les employeurs présents ont proposé des offres dans divers domaines : vente, hôtellerie, restauration, transport, logistique, bâtiment, et bien d'autres. Une occasion unique de rencontrer directement les recruteurs et de découvrir les métiers qui recrutent en effectuant des entretiens sur place.

En route vers la 5<sup>e</sup> édition !

**FORUM DE L'EMPLOI**  
SALLE JEAN MARION CHASSE-SUR-RHÔNE  
17 octobre 2024 14h00 - 16h30

Pour plus d'informations, contactez la mairie de Chasse-sur-Rhône ou consultez notre site internet.



**Pour Sonia Doukkali, Conseillère déléguée Insertion et emploi**  
« Le Forum de l'Emploi est un événement clé pour notre commune. Il illustre notre engagement à soutenir l'emploi local et à créer des ponts entre les demandeurs d'emploi et les employeurs. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 5<sup>e</sup> édition ! »

# INFOS POUR

## A vos agendas...

Ville de Chasse-sur-Rhône

Vente de produits de créateurs, buvette, restauration, vin chaud et vente de sapins !

# Marché de Noël

23 novembre 2024  
10h - 18h  
Salle Jean Marion  
Inscription [accueil@chasse-sur-rhone.fr](mailto:accueil@chasse-sur-rhone.fr)

**Vous êtes créateurs ?**  
Inscrivez-vous pour participer à l'évènement !  
Contactez le 06 15 16 66 66 ou écrivez à [accueil@chasse-sur-rhone.fr](mailto:accueil@chasse-sur-rhone.fr)



**Pour Maxime Proia, Conseiller délégué Sport**  
animation et jumelage  
Pour cette deuxième édition du Marché de Noël, nous espérons proposer un événement convivial, composé de stands artisanaux pour tous les goûts ! En espérant vous voir nombreux pour cet événement, et célébrer les fêtes de fin d'année.

# ETAT-CIVIL

## Bienvenue à...

### 2024 - 3<sup>e</sup> trimestre

BAHACHAME Théa  
BONNEFOY Matthias  
BOUHAÏK Maria  
HAMDANI Israa  
MAUNIER MAURIN Baptiste  
TOUATI Eden  
ALEU Arthur  
DOS SANTOS Alma  
FERCHICHI Kenza

### né(e) le

15 juin  
14 juin  
5 juillet  
22 juin  
30 mai  
19 juillet  
23 juillet  
31 juillet  
7 août

## Félicitations à...

### 2024 - 3<sup>e</sup> trimestre

FULCRAN Emmanuel et DEL OLMO Céline  
COMBALUZIER Julien et ROUSSOT Laura  
POULAIN Ludovic et THOMAS Emilie

### mariés le

29 juin  
06 juillet  
07 septembre

## Ils nous ont quittés...

### 2024 - 3<sup>e</sup> trimestre

DEBARD née TANNORELLA Grazia  
MOLLICONE Marie-Josèphe née CANO  
REVEIL Robert  
VARO Michel

### décédé(e) le

16 juin  
8 juillet  
9 juillet  
4 août

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : [etatcivil@chasse-sur-rhone.fr](mailto:etatcivil@chasse-sur-rhone.fr)



# DU COTÉ DE L'AGGLO

## Collecte des déchets alimentaires en PAV

Initiée en octobre 2023 sur trois communes du territoire (Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque et Vienne), la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire a connu un beau succès auprès des habitants concernés.

L'Agglo a décidé de poursuivre le déploiement du dispositif sur de nouveaux secteurs d'habitat dense. Vous avez des questions ? Nous avons les réponses !

### Pourquoi proposer cette collecte ?

Il s'agit de proposer une solution de tri à la source des déchets alimentaires dans les secteurs où la pratique du compostage reste complexe voire impossible. L'idée, c'est que tous les habitants, même ceux qui ne disposent pas d'un espace extérieur approprié, puissent trier leurs déchets alimentaires chez eux, sans contraintes ni difficultés.

Ainsi, l'installation de bornes de collecte à proximité des habitations permet de faciliter le tri de ces déchets compostables (restes de repas, épluchures de fruits et légumes, etc.), et ce afin de les valoriser en une ressource utile pour nos agriculteurs et les particuliers.

### Quels sont les nouveaux secteurs concernés ?

À partir d'octobre 2024, ce sont quatre nouvelles communes qui vont pouvoir bénéficier de la collecte des déchets alimentaires sur des secteurs définis au préalable : Ampuis, Condrieu, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal. Les communes de Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque et Vienne vont quant à elles être équipées de nouvelles bornes sur d'autres secteurs : Vienne-Malissol et l'Isle, quartier de la Poste à Pont-Évêque, Les Barbières à Chasse-sur-Rhône...

### Comment la campagne de sensibilisation va se dérouler ?

Depuis la rentrée, des ambassadeurs viennent à la rencontre des habitants concernés pour les sensibiliser au tri des déchets alimentaires et leur remettre un kit de tri (bioseau, sacs kraft, badge et/ou accès à l'application smartphone).

Des événements sont également organisés sur les communes concernées pour rencontrer le plus largement possible les habitants et leur apporter toutes les informations utiles au tri des déchets alimentaires.

Avec le déploiement de la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire, ce sont **71 nouvelles bornes qui vont s'ajouter aux 46 déjà installées en 2023**, cumulant plus de 110 bornes de collecte sur le territoire.

Un joli exploit pour fêter le premier anniversaire du lancement du dispositif !



Vienne  
Condrieu  
Agglomération



# PATRIMOINE

## Journées du Patrimoine



1<sup>er</sup> sous-sol avant



1<sup>er</sup> sous-sol après

Peu de gens le savent, mais le bâtiment du Château regorge de surprises. Pour ces journées du Patrimoine la Municipalité et la MJC ont décidé de vous faire découvrir une partie des sous-sols du Château.

Ces sous-sols, longtemps utilisés par les services techniques de la ville, sont restés en l'état depuis plus de 20 ans.

Pour vous accueillir dans de bonnes conditions, il a d'abord fallu enlever tout ce matériel emmagasiné depuis trop longtemps (Un grand merci aux services techniques qui ont travaillé, débarrassé ces locaux).

Ensuite ces locaux ont été mis en scène. Une grande fresque a été créée par les enfants qui ont participé au stage du mois d'août, des expositions ont pris place dans les 2 sous-sols et la Microfolie vous a proposé une démonstration. Un grand merci également à "La Toute petite compagnie" qui vous a conté l'histoire de Chasse et du Château (d'après des faits réels), et qui a accompagné les 4 déambulations dans la Commune avec la visite des sous-sols en fin de parcours.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



2<sup>ème</sup> sous-sol avant



2<sup>ème</sup> sous-sol après

# TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

## GRUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

### Une rentrée à votre écoute et des projets ambitieux !

Depuis le début du mandat, la majorité municipale s'attache à la mise en œuvre régulière de projets structurants et d'actions concrètes pour améliorer le cadre de vie des Chassères.

A ce titre, la municipalité poursuit de nombreux aménagements pour **faire de Chasse-sur-Rhône, la petite ville de demain.**

Après 4 années de mandat, nous sommes fiers de poursuivre avec détermination l'ensemble des projets ambitieux

présentés, dont certains sont concrétisés comme la Micro-fole ou la préservation des cités ouvrières, en attendant que les autres voient le jour dans les mois et années à venir.

Notre volonté reste intacte : **garantir à chacun un accès à des services essentiels au quotidien, à une palette d'évènements très variés et à des équipements de qualité, qu'ils soient sportifs, culturels ou institutionnels.**

Pour cette rentrée nous avons eu à cœur de poursuivre les rencontres de quartier pour vous faire part de l'avancée de ces

projets qui concernent votre quartier, mais aussi recueillir vos observations, toujours précieuses pour l'action municipale. Surtout à l'heure où l'opposition peu nombreuse s'attèle à se diviser davantage. Alors que le Groupe « Agir pour Chasse » peine à exister, c'est au tour du groupe « Chassère avant tout » d'implorer, avec l'éviction de son ancienne tête de liste...

Avec toute sincérité et engagement, n'hésitez pas à nous contacter sur facebook : @Chasse Nouvelle Ère

## GRUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

L'été prend fin. Et maintenant que doit-on attendre de cette nouvelle rentrée scolaire ? Qu'en visage t'on pour améliorer la vie de nos chassères ?

Dans les magazines « Le Petit Chassère » des mois d'octobre 2023, janvier 2024 et Avril 2024 nous avons souligné le manque d'action de la municipalité concernant la sécurité des piétons.

A savoir :

& La vitesse excessive des véhicules circulant dans les zones limitées à 30 Kms/h.

& L'absence de trottoir dans de nombreuses rues de notre petite ville de demain et le délabrement d'autres qui ne sont plus praticables (Exemple : Les trottoirs situés au dessus de la gare.)

& Les panneaux de signalisation mal positionnés en hauteur

(Exemple : le sens interdit de la rue Jean

Moulin, au niveau

de la maison des instituteurs).

& Le non respect des sens interdits dans les zones dangereuses, près des écoles notamment.

Sur ces quatre points cités, nous n'avons constaté aucune amélioration depuis un ans.

A suivre.....

@agirensemblepourchasse38

aeqc38@gmail.com - 07.49.59.07.91

## GRUPE "CHASSE OPPOSITION"

Vous devez être surpris de trouver un nouveau groupe politique qui s'exprime aujourd'hui dans "le petit Chassère". En réalité il ne s'agit que d'un consensus du groupe "Chassères Avant Tout". Laurence BRUMANA, Elvis CULIBRK et Pascal ESTATOF sont donc satisfaits, en tant que conseillers municipaux de pouvoir continuer à s'exprimer et remercier la municipalité pour cette possibilité.

Nous avons été, et continuerons à être présents pour vous aux conseils municipaux et conseils d'écoles, aux

différentes commissions, au conseil d'administration du centre social et au conseil d'administration d'associations. Nous continuerons également sans relâche la mission que nombreux d'entre vous nous ont confiée : être vos représentants. C'est la raison pour laquelle nous resterons toujours attentifs et vigilants à toutes les problématiques qui se posent dans notre commune et nous resterons LA force politique d'opposition constructive et de propositions. Nous continuerons de refuser le fatalisme et l'immobilisme

actuel. Notre ville mérite bien plus et bien mieux. Les Chassères aussi. Nous sommes ouverts également sur Vienne Agglo. Actuellement nous assistons à la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du nouveau PLUi. Très important pour l'avenir de Chasse.

Vous souhaitez nous contacter, nous rencontrer, nous rejoindre ou tout simplement nous faire part de votre point de vue. N'hésitez pas nous serons toujours à votre écoute : chasse.opposition@gmail.com

Depuis 1993

# Entreprise Matray

**Père & Fils**

Charpente - Couverture - Zinguerie - Isolation  
Rénovation de toitures



**GARANTIE 10 ANS**  
GARANTIE DÉCENNALE ANS

**Jérome Matray**  
68 Chemin Départemental 12  
69360 Ternay

tél. 06 11 89 93 70 - 04 78 19 71 68

contact@toiture-couverture-rhone.com

ARTISAN

# RÉGALEZ-VOUS, FAITES VOS COURSES.



**GRAND FRAIS**

le meilleur marché

FRUITS ET LÉGUMES EPICERIES D'ICI ET D'AILLEURS FROMAGERIE BOUCHERIE POISSONNERIE

**GRAND FRAIS CHASSE-SUR-RHÔNE**

Rond-point des Charneveaux

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h  
Le dimanche de 9h à 12h30

GRANDFRAIS.COM

f i y

# AGENDA

[www.chasse-sur-rhone.fr](http://www.chasse-sur-rhone.fr)

## # Octobre 2024

Dimanche 27 octobre  
à partir de 8h

**Matinée Feuille de vignes**  
par les Arméniens  
au Château

Jeudi 31 octobre  
après-midi et soir

**Boom d'Halloween**  
Par le Sou des écoles  
à la salle Jean Marion

## # Novembre 2024

Lundi 4 novembre à 18h30

**Conseil municipal**  
à la salle Jean Marion

Samedi 9 et dimanche 10  
novembre, toute la journée

**Tournois de tennis**  
par le TCC  
au Complexe de Moleye

Lundi 11 novembre

**Cérémonie commémorative**  
de l'Armistice du  
11 novembre 1918

• **Défilé à 10h30** de la Place Jules  
Ferry jusqu'au Monument aux Morts.

Dimanche 17 novembre,

• toute la journée

**Vide grenier**

par le GS Basket  
au Gymnase municipal

• **à 8h**

**Boudin des Pompiers**

Au bassin nautique

• **à partir de 8h**

**Choucroute de l'ASREC**

A l'Atrium

Samedi 23 novembre

**Marché de Noël**  
organisé par la Mairie  
Salle Jean Marion

Samedi 30 et dimanche

1<sup>er</sup> décembre, toute la journée

**Expo photos patrimoine**  
par la section patrimoine de la MJC  
Salle Jean Marion

## # Décembre 2024

Mercredi 4 décembre

**Distribution des paniers**  
gourmands aux aînés  
chassères  
par le CCAS

Salle Jean Marion

Vendredi 13 décembre

**Fête de Chasse en Lumières**  
au Château

Dimanche 15 décembre à 12h

**Repas des aînés**  
par le CCAS  
Salle Jean Marion

Lundi 16 décembre à 18h30

**Conseil municipal**  
Salle Jean Marion

Vendredi 20 décembre

**Spéctacle de Noël**  
par le Centre social  
Salle Jean Marion



**BIENVENUE  
aux nouveaux  
CHASSÈRES**

**Samedi 16 novembre**  
**10h30**

**Cérémonie  
au Château**

**f Ville de Chasse-sur-rhône • [www.chasse-sur-rhone.fr](http://www.chasse-sur-rhone.fr)**



**Vœux!**

**Cérémonie des  
du maire à la population**

**Samedi 11 janvier 2025**  
**à 10h30**